ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

Division des personnels enseignants

Affaire suivie par :
Jean-Claude MASINI
Laury GUERRINI
Nawel BENYAKHLEF
ce.dpe13-mouv-inter@ac-aix-marseille.fr

28-34, Boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille cedex 1

Marseille, le 12 novembre 2026

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs
Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles

s/c de

Mmes et M. les inspecteurs de l'Education Nationale
Mmes et M. les principaux de collège
Mmes et M. les directeurs adjoints chargés de SEGPA

OBJET : Campagne de détachement des professeurs des écoles vers les corps enseignants du second degré – Rentrée scolaire 2027

La campagne de demandes de détachement des professeurs des écoles vers les corps enseignants du second degré pour la rentrée scolaire 2027 ouvrira le 23 novembre 2026.
Les candidatures doivent obligatoirement être déposées en ligne dans l'application Pégase, accessible à l'adresse suivante : https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/pegase

Calendrier et étapes de la procédure :

- Ouverture de la campagne : 23 novembre 2026 ;
- Date limite de dépôt des candidatures : 21 décembre 2026, délai de rigueur ;
- Instruction des dossiers par les services académiques : du 5 janvier au 19 février 2027 ;
- Transmission des candidatures retenues à la DGRH : au plus tard le 19 février 2027 ;
- Instruction ministérielle : de février à mai 2027 ;
- Prise d'effet du détachement : 1er septembre 2027, pour une durée de deux ans.

Les personnels concernés sont invités à consulter la note de service publiée au Bulletin officiel n° 43 du 12 novembre 2026, et notamment son annexe 3, qui précise les étapes de la procédure pour les enseignants du premier degré souhaitant rejoindre le second degré.

Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer ces démarches.

Jean-Yves BESSOL